



La Dauphine

Les Œuvres de la Maison Dauphine

**Procès-verbal de la 33^e Assemblée annuelle des membres
le mercredi 18 septembre 2024 à 17h
Centre Horizon
801, 4^e Rue, Québec, QC, G1J 2T7**

Présences : membres (11 pers.) : Pierre Bélanger (JS), Bernard Hudon (JS), Rachel Camiré, Jacinthe Carrier, Sandra Genest, Guy Parent, Dany Provencher, Julien Richard, Jean-Christophe Trottier, Pierre-François Perron, Alexandra Tremblay

Employés (20 pers.) et **collaborateurs** : (14 personnes) Voir liste en annexe

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, l'assemblée annuelle des membres des Œuvres de la Maison Dauphine est ouverte à 18h25.

Le président M Hudon prend le temps de remercier tous les membres présents à l'AGA.

Il profite de l'occasion pour informer l'assemblée, qu'afin de faciliter la bonne communication avec les usagers et les employés de la Dauphine, le CA a pris la décision d'accueillir lors des réunions régulières, un.e jeune usager et un.e employé de la Dauphine qui pourront ainsi venir s'adresser aux membres du CA au début des rencontres.

2. Nomination du ou de la président.e et de ou de la secrétaire de l'assemblée

Il est proposé par Mme Alexandra Tremblay et secondé par M. Pierre Bélanger, que Mmes Mélanie Harvey et Sandra Genest agissent à titre de présidente d'assemblée et de secrétaire d'assemblée

La présidente de l'assemblée, Mme Mélanie Harvey, souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

Les membres ayant reçu le projet d'ordre du jour au préalable, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Mme Alexandra Tremblay, appuyé par M. Jean-Christophe Trottier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

4. États financiers audités et rapport de l'auditeur indépendant pour la période se terminant le 30 juin 2024

M. Simon Hamel, de la firme Coeficia, présente les états financiers audités pour la Dauphine et accessibles aux membres lors de l'AGA de la fondation de Dauphine. Les réponses aux questions des membres sont faites à ce moment.

Considérant que l'article 11 des Règlements généraux mentionne que les membres de la Corporation doivent recevoir en assemblée annuelle les états financiers vérifiés pour l'exercice précédent;

Considérant l'avis de l'auditeur indépendant à l'effet que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 30 juin 2024 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif;

Considérant que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec) requièrent que les états financiers annuels de la Corporation soient adoptés par les membres lors de leur assemblée annuelle;

Considérant les responsabilités du conseil d'administration en matière de gestion générale de la Corporation;

Considérant la recommandation du conseil d'administration aux membres d'adopter lesdits états financiers;

Sur proposition de Mme Jacinthe Carrier, appuyée par Mme Rachel Camiré, il est unanimement résolu

d'adopter les états financiers audités des Œuvres de la Maison Dauphine pour l'exercice financier 2023-2024;

d'autoriser le président à signer lesdits états financiers.

5. Assemblée annuelle des membres du 20 septembre 2023

5.1. Adoption du procès-verbal de la 32^e assemblée annuelle des membres tenue le 20 septembre 2023

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la 32^e assemblée annuelle et n'ayant aucun commentaire ou question à formuler, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Mme Sandra Genest, appuyé par M. Bernard Hudon, il est

unanimentement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres tenue le 20 septembre 2023 tel que présenté.

5.2. Affaires en découlant

Aucun commentaire ni question de la part des membres.

6. Nomination de la firme d'auditeurs externes pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

Considérant que l'article 11 des Règlements généraux confie aux membres en assemblée annuelle le soin de nommer la firme d'auditeur externe de la Corporation;

Considérant que le conseil d'administration recommande de reconduire la firme externe retenue pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2024;

Sur proposition de Mme Alexandra Tremblay, appuyé par M Jean Christophe Trottier, il est unanimement résolu de reconduire la firme Coeficia à titre de firme d'audit externe pour l'exercice financier se terminant les 30 juin 2025.

7. Rapport annuel d'activités 2023-2024

David Bérubé prend la parole afin de féliciter tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction du rapport annuel, et particulièrement Louise Poirier et Hélène Laplante, tous les employés ainsi que les membres du conseil d'administration.

Il donne la parole aux employés afin qu'ils partagent ce qui a marqué l'année 2023-2024 à la Dauphine. Emmanuelle Paré, en l'absence de Lucie Millette fait une très belle présentation du Local des jeunes qui permet à ceux-ci d'obtenir plusieurs services (ex. : repas, lavage, utilisation d'ordinateurs, consultation de divers intervenants);

Elle en profite aussi pour parler du rôle important des agents de liaison qui accompagnent entre les jeunes désirant améliorer leurs conditions de vie et/ou s'engager dans un projet.

Le rôle du programme Jeunes en action Dauphine (service de 2^e ligne dans la trajectoire des services offerts aux jeunes de la Dauphine) est également expliqué aux membres. Sophie présente un portrait de l'École de la Dauphine, Pascale partage l'importance de son rôle comme personne soutien en toxicomanie pour les jeunes qui sont parfois en consommation active. Lexis, explique son rôle de pair aidant à la Dauphine auprès des jeunes ayant des enjeux en lien avec leur dépendance. Plusieurs autres employés interviennent pour décrire leur rôle au sein de la mission de la Dauphine. Merci à Ivy , Clodelle et tous les autres.

Considérant que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (*Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec*) requièrent que le rapport annuel d'activités des Œuvres soit adopté par les membres lors de leur assemblée annuelle;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration;

Sur proposition de M. François-Pierre Perron , appuyée par Mme Alexandra Tremblay, il est unanimement résolu d'adopter le rapport annuel d'activités des Œuvres de la Maison Dauphine pour l'année 2023-2024.

8. Ratification des actes posés par les administrateurs et dirigeants de la Corporation depuis la dernière assemblée annuelle des membres

Les membres ayant reçu la liste des décisions prises et actes posés par le conseil d'administration et officiers au cours de l'année 2023-2024, aucun commentaire ou question n'est formulé.

Considérant que l'article 11 des Règlements généraux confie aux membres réunis en assemblée annuelle le soin de ratifier les actes posés par le conseil d'administration et ses officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle;

Considérant que les membres ont reçu la liste de ces décisions;

Sur proposition de Mme Rachel Camiré, appuyée par Mme Dany Provencher, il est unanimement résolu de ratifier les décisions prises et actes posés par le conseil d'administration et ses officiers depuis l'assemblée générale annuelle tenue en septembre 2023.

9. Nomination d'un ou d'une président.e d'élection et d'un ou une secrétaire d'élection

Il est proposé par Mme Alexandra Tremblay et secondé par M. Pierre Bélanger, que Mmes Mélanie Harvey et Sandra Genest agissent à titre de présidente d'élection et de secrétaire d'élection.

10. Élection des membres au conseil d'administration

M. Mélanie Harvey rappelle que le conseil d'administration est composé de 9 administrateurs, dont 2 sont nommés par les Jésuites du Canada. Il reste donc 7 administrateurs élus par l'assemblée générale ou nommés par le conseil d'administration si un poste devient vacant en cours d'année.

La présidente poursuit en précisant que cette année, 2 administratrices poursuivent leur mandat, soit Mmes Sandra Genest et Lili-Jeanne Martel. Deux postes ont été laissés vacants, à la suite des démissions en cours de mandat, par M Bernard Poulin ainsi que M David Bérubé.

Mmes Jacinthe Carrier et Rachel Camiré ainsi que M Guy Parent terminent leur mandat de 2 ans. Invités à s'exprimer, les 3 membres expriment souhaiter poursuivre pour un autre mandat de 2 ans.

Mme Sandra Genest en profite pour souligner l'engagement et le travail fait par les membres sortant lors de la dernière année qui en fut une de transition et de gestion de situations délicates. Mme Genest souhaite par ailleurs que les membres de l'assemblée soient conscients de l'importance d'une continuité au sein d'un CA pour assurer la poursuite des dossiers entamés lors de la dernière année

Les personnes souhaitant soumettre leur candidature pour un poste au sein du conseil d'administration sont invités à s'exprimer :

M Guy Parent se propose lui-même
Mme Jacinthe Carrier propose Mme Rachel Camiré,
Mme Rachel Camiré propose Jacinthe Carrier
Mme Alexandra Tremblay propose Mme Dany Provencher
Mme Sandra Genest propose M Julien Richard

M François-Pierre Perron, nouveau membre, indique que de son côté il ne souhaite pas vouloir soumettre sa candidature pour les présentes élections, mais se dit disponible à rejoindre le CA si un des membres actuels devaient quitter avant la fin de leur mandat.

Considérant que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à combler, les personnes suivantes sont élues par acclamation pour occuper un poste au sein du conseil d'administration pour les 2 prochaines années, soit Mmes Rachel Camiré, Dany Provencher et Jacinthe Carrier ainsi que Ms Guy Parent et Julien Richard

Mme Harvey félicite les candidat.e.s élu.e.s et leur souhaite la bienvenue.

11. Varia

Aucun sujet n'est proposé au varia

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h30

Sandra Genest
Secrétaire de l'assemblée générale

Annexe des présences

PROJET